

JE NE SUIS PAS MALADROITE, JE SUIS DYSPRAXIQUE !

La dyspraxie se traduit par des difficultés à réaliser des gestes précis et coordonnés. Souvent perçues comme maladroites, les personnes dyspraxiques connaissent de réelles difficultés pour s'orienter, se repérer dans le temps, planifier des actions ou encore pour reproduire des mouvements. **La dyspraxie est une situation de handicap reconnue.**



Tifenn FERRER

*Des solutions existent pour concilier
les troubles dys et l'emploi.
parlons-en !*

Une production réalisée à l'occasion de la journée nationale des DYS le 10 octobre dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph

activ box
SENSIBILISATION & HANDICAP